

**Mesdames, Messieurs les membres
du comité syndical**

Arles, le **04 AOÛT 2026**

*Nos Réf. : 2026-07-27-PR-TM
Objet : convocation
Affaire suivie par Nathalie MAZOYER*

Cher(e) délégué(e),

Lors du précédent comité syndical, il avait été convenu que la prochaine séance se tiendrait le 12 octobre 2026.

Cependant, la mise en liquidation judiciaire de la société Masoni, titulaire du marché d'entretien des ouvrages, nous contraint à réunir un comité syndical avant cette échéance.

En effet, cette situation ne permet plus à l'entreprise d'assurer l'exécution de ses prestations et nécessite l'attribution d'un nouveau marché dans les meilleurs délais, afin notamment de traiter les terriers d'animaux fouisseurs dès le mois de septembre. A cette fin, une nouvelle délibération doit être soumise à l'approbation du comité syndical.

Aussi, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du comité syndical du SYMADREM qui se tiendra le :

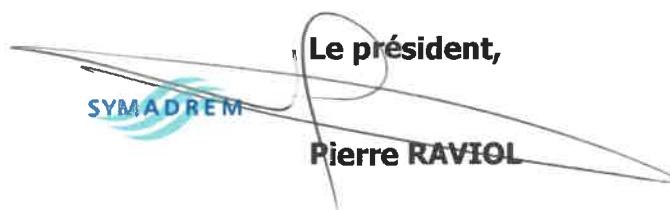
VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

A 09 H 30

Au siège du SYMADREM

Vous trouverez joint à la présente, le dossier de séance.

Je vous prie d'agréer, cher(e) délégué(e), l'expression de mes salutations distinguées.


Le président,
Pierre RAVIOL